

Transformation structurelle et inégalités de revenus au Cameroun : 2001-2014

Mars 2021 – n° 50 | Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

MESSAGE

Cette recherche propose une analyse des effets possibles d'une transformation structurelle de la structure de production de l'économie camerounaise sur la dynamique des inégalités. Les résultats indiquent que si l'inégalité a baissé de 0,474 en 2001 à 0,427 en 2007, elle a augmenté par la suite à 0,487 en 2014. Sur la période 2007 et 2014, il apparaît que le changement structurel observé en terme d'accroissement du poids des activités secondaires a eu pour effet d'atténuer l'augmentation des inégalités observée sur cette période. Toutefois, la COVID-19 qui affecte d'avantage les plus démunis exerçant en majorité dans l'informel est susceptible d'accroître les inégalités. Ces résultats suggèrent qu'une politique volontariste ayant pour effet de générer une plus grande proportion d'emplois dans le secteur secondaire aura pour effet de réduire le niveau des inégalités au Cameroun.

ENJEUX

La dernière décennie a été marquée par une série de crises économiques et de chocs qui se sont traduits par

un ralentissement de la croissance économique mondiale de 4% en 2010 à 1,9% en 2016. En s'intéressant particulièrement aux pays d'Afrique Subsaharienne et principalement au cas du Cameroun, le taux de croissance du PIB réel a connu une amélioration constante entre 2009 et 2014, passant notamment de 2,2% en 2009 à 5,9% en 2014 avant de ralentir sur la période 2015 à 2017, pour s'établir à 3,5% en 2017. A partir de 2018, on a observé une reprise de l'activité économique avec un taux de croissance de 4% et une prévision de 4,3% en 2019 et 4,7% en 2020. En s'intéressant aux sources de cette croissance, on constate que l'économie camerounaise a été principalement tirée par le secteur des services, qui n'a cessé de croître au cours du temps au détriment du secteur manufacturier et de l'agriculture.

Ces statistiques révèlent que, contrairement aux pays développés où la mutation de la structure productive de l'économie se traduit par une industrialisation suivie d'un développement du secteur des services, au Cameroun et comme dans la plupart des pays en développement, le développement

du secteur des services précède l'industrialisation. Un tel constat appelle à s'interroger sur les effets probables sur les disparités de revenus, d'un changement structurel de la structure de production de l'économie camerounaise, si celle-ci passait vers une structure dominée par le secteur industriel.

METHODES

Pour répondre à ce questionnement, l'analyse de la relation entre changement structurel et inégalités au Cameroun est faite de façon originale à partir des données microéconomiques. En l'occurrence, les données des Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages (ECAM). Les données des trois dernières ECAM (ECAM 2, ECAM 3, ECAM 4) sont compilées à l'échelle du ménage sur la période 2001-2014.

La relation entre changement structurel et inégalités est analysée à partir de la méthode de Régression sur les Quantiles Non-conditionnels (ou RIF-Regression) de Firpo et al. (2009)¹, en privilégiant les 1er, 5ième et 9ième déciles de la distribution des revenus.

Auteurs Christian ZAMO AKONO, Thierry BEDZEME, James Bienvenu EBAA, Rosalie NIEKOU

Géographie Cameroun

Mots-clés inégalités, changement structurel, marché du travail.

Thématiques Inégalités, emploi

En savoir plus sur ce projet : <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/changement-structurel-modeles-de-croissance-et-inegalites-au-cameroun>

RÉSULTATS

Les indices de GINI et de Theil sont utilisés pour mesurer les inégalités. Chacune d'elles indique que les inégalités sont globalement croissantes sur la période 2001-2014, mais avec cependant une évolution en deux phases au Cameroun.

- Entre 2001 et 2007 et selon l'indice de Gini, les inégalités sont passées de 40,4% à 39,1%, soit une variation à la baisse de 13% ;
- Entre 2007 et 2014, les inégalités se sont accrues d'environ 13% selon l'indice de Gini et de 24,71% lorsqu'on considère l'indice de Theil.

Sur cette base, nos résultats montrent que si la part de l'agriculture dans l'emploi a augmenté de près de deux points de pourcentage entre 2001 et 2007, elle a plutôt baissé d'un peu plus de huit points entre 2007 et 2014, soit une baisse totale d'environ cinq points de pourcentage sur l'ensemble de la période 2001-2014. Ce recul s'est principalement effectué au profit du secteur industriel lequel a gagné plus de quatre points.

Toutefois, la nature de la transformation structurelle n'est

pas la même le long de la distribution des revenus des ménages. Entre 2001 et 2014, la transformation structurelle est particulièrement marquée au-delà du 35^{ème} percentile. De plus, si en dessous du revenu médian la transition vers le secteur industriel est plus prononcée que celle vers le secteur des services, l'on observe plutôt une dynamique contraire pour les individus appartenant à la moitié supérieure de la distribution des revenus.

Un résultat notable qu'il convient de relever de nos analyses a trait au constat selon lequel la position des individus sur le marché du travail (quel que soit le statut) a tendance à réduire le niveau d'inégalité. Ce résultat suggère qu'une augmentation de la proportion des individus ayant un emploi, a un effet réducteur sur les inégalités.

S'agissant de la période 2007 et 2014, nos résultats indiquent que n'eut été la transformation structurelle qui s'est traduite par un accroissement du poids des activités secondaires, l'augmentation des inégalités observée sur cette période se serait avérée plus importante.

Enfin, les études préliminaires sur la COVID-19 menées à travers le monde montrent une certaine inégalité face à la maladie. Les individus économiquement vulnérables, exerçant pour la plupart dans le secteur informel. Pour faire face aux conséquences économiques de la COVID-19, le gouvernement a pris des mesures destinées aux ménages et aux entreprises. Toutefois, ces mesures qui visent soit à transférer du pouvoir d'achat à certains ménages soit à maintenir la trésorerie de certaines entreprises sont susceptibles d'accroître les inégalités dans la mesure où elles ciblent essentiellement les acteurs du secteur formel.

A titre d'exemple, si la mesure gouvernementale visant à augmenter l'allocation familiale de l'ordre de 1700 Frs par enfant a globalement augmenté le revenu moyen des ménages, elle a creusé les inégalités entre les salariés du secteur formel, unique bénéficiaire de cette mesure, et les autres ménages. Il en est de même de la mesure liée à la revalorisation de la pension vieillesse qui ne concerne que les retraités ayant exercé dans le secteur formel.

RECOMMANDATIONS

- ▶ Une politique ayant pour objectif de générer une plus grande proportion d'emplois dans le secteur secondaire aura pour effet de réduire le niveau des inégalités.
- ▶ Une politique publique ayant pour ambition de promouvoir la migration des activités vers le secteur industriel aurait pour effet de réduire les inégalités de revenus. Cet effet sera d'autant plus efficace qu'elle permettra la migration des individus insérés dans les « **activités à bas salaires** » vers les emplois industriels.
- ▶ Nous recommandons un séquençage des politiques publiques accordant une priorité à la création d'emplois dans le secteur secondaire, laquelle pourrait, dans le moyen terme, être complétée par celle visant l'amélioration de la productivité dans ledit secteur.

¹ Firpo, Sergio P., Nicole M. Fortin, and Thomas Lemieux (2009). Unconditional Quantile Regressions. *Econometrica*. 77(3): 953-73.